Conformité de raccordement au **réseau d'assainissement**

et sa régularisation administrative

HABITATION

Creil Sud Oise
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

/agglomeration.creilsudoise

www.creilsudoise.fr

eau seine NORMANDIE

Apport
d'eaux usées

Réseau
d'eaux pluviales

=

Pollution du milieu naturel
(le fossé, la rivière)

Apport
d'eaux pluviales

Réseau
d'eaux usées

=

Traitement inutile à la station d'épuration + un excédent dans les ouvrages
(tuyaux, pompes, bassins...)

Surcoût pour le service et votre facture d'eau + risques de débordement

Pourquoi FAUT-IL CONTRÔLER ?

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) a en charge la collecte, le transport et le traitement des eaux usées et pluviales sur son territoire.

Afin de limiter les pollutions du milieu naturel, **elle s'assure du bon raccordement des habitations au réseau d'assainissement.**

C'est l'ACSO, en lien avec son gestionnaire; Suez, qui réalise les contrôles *(tests à la fumée et visites domiciliaires).*

Ce contrôle consiste à observer la séparation des réseaux, c'est à dire le fait que les eaux usées et les eaux pluviales ne soient pas mélangées.

Cette démarche est gratuite ! Elle est financée par le biais des factures d'eaux payées par les usagers.

Pour information, la visite du domicile par un agent du service d'assainissement ne peut être refusée.

En effet, l'article L 1331-11 du Code de la Santé Publique donne accès à la propriété privée aux agents dans le cadre de cette mission.

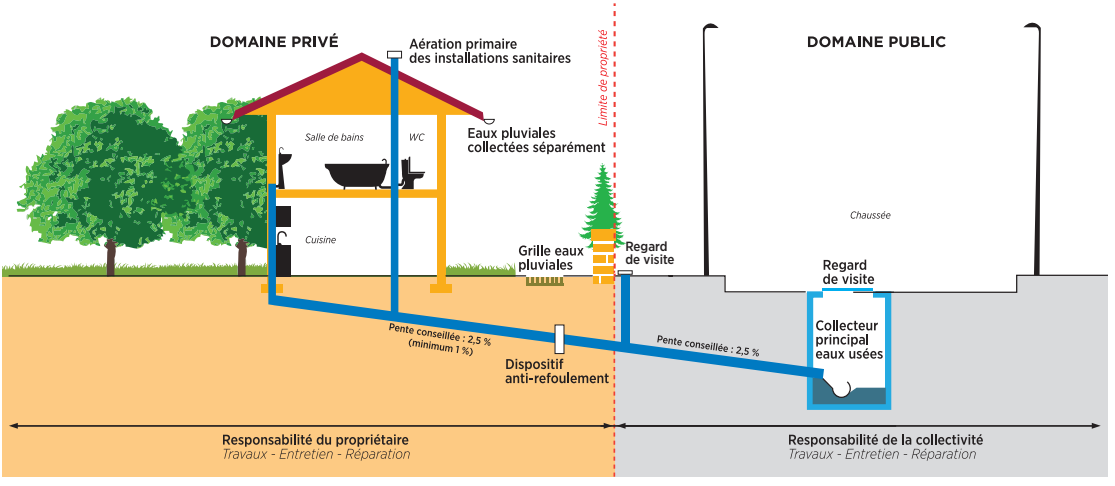

À quelles aides AI-JE LE DROIT* ?

- **Je mets mon logement en conformité**
  aide allant **jusqu'à 2 000€**
- **Je mets mon logement en conformité et je gère mes eaux pluviales à la parcelle**
  aide allant **jusqu'à 3 000€**
- **Mon logement est conforme et je désire, de manière volontaire, gérer mes eaux pluviales à la parcelle**
  aide allant **jusqu'à 1 000€**

Pour obtenir les aides, plusieurs démarches à suivre :

- Les travaux à effectuer **sont définis entre l'ACSO et le propriétaire du logement** concerné.
- Le propriétaire **réalise des devis.**
- L'ACSO **et l'Agence de l'Eau valident le devis et le dossier de subvention,** les travaux peuvent être réalisés.
- L'ACSO **constate que les travaux ont été effectués et sont conformes.**
- **L'aide financière est versée au propriétaire.**

Le cas de LA VENTE IMMOBILIÈRE

En cas de vente immobilière, **un diagnostic des installations d'assainissement de moins de 3 ans doit être fourni.** Ce document permet à l'acquéreur de savoir si le logement est correctement raccordé aux réseaux publics.

Afin de le réaliser, un rendez-vous est à prendre avec le contrôleur de l'ACSO.

Le diagnostic étant à la demande de l'usager, il lui est facturé.

Si je réalise mes travaux moi-même, le coût des matériaux est remboursé, dans les limites fixées ci-dessus, sur présentation de justificatifs.

Creil Sud Oise COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Les communes ont transféré à l'ACSO diverses compétences, dont celle relative à l'assainissement.

De ce fait, le contrôle de conformité est de la responsabilité de l'ACSO.

eau seine NORMANDIE

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) est un établissement public dont la mission est de financer les actions de protection des ressources en eau, de lutte contre les pollutions et de rétablissement de l'équilibre écologique des rivières.

Dans ce cadre, elle peut aider les particuliers, en lien avec l'ACSO, à mettre leur logement en conformité.

L'agglomération
Creil Sud Oise

Vous facilite la vie

ACSO - DST - DCRE - 200ex - 180112-02 - Crédits photo : Shutterstock - Ne pas jeter sur la voie publique

85 000 habitants | **11** communes

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
24, rue de la Villageoise – CS 40081 – 60106 CREIL Cedex
Tél. : 03 44 64 74 74 – contact@creilsudoise.fr

/agglomeration.creilsudoise
www.creilsudoise.fr

Creil Sud Oise
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION